



Centre de données
sur le patrimoine naturel
du Québec

BILAN ANNUEL

2023-2024



COORDINATION

Cette publication a été réalisée par la Direction principale des espèces menacées ou vulnérables (DPEMV) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

RÉDACTION

Alexandre ANCTIL , biologiste, M. Sc.	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Direction des espèces fauniques menacées ou vulnérables (DEFAMV) Coordonnateur du volet faune, Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) (au moment de la rédaction)
Chantal BOUCHARD , biologiste, M. Sc.	MELCCFP, Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables (DEFLMV) Coordonnatrice du volet flore, CDPNQ
Anne-Marie GOSSELIN , biologiste, DESS	MELCCFP, DEFAMV Directrice par intérim et cheffe de la division de la biodiversité
Josée TARDIF , biologiste, M. Sc.	Environnement et Changement climatique Canada, Service canadien de la faune - région du Québec (ECCC, SCF-Qc) Coordonnatrice du volet oiseaux migrants, CDPNQ

COLLABORATEURS

Dominic CHAMBERS , biologiste, M. Sc., DESS	MELCCFP, DEFAMV Gestionnaire des systèmes informatiques, CDPNQ
Vincent PICHÉ , technicien en inventaire et recherche en biologie	MELCCFP, DEFLMV Technicien principal du volet flore, CDPNQ

RÉVISION

Christine DUMOUCHEL , biologiste, M. Env.	MELCCFP, DEFAMV
Michèle DUPONT-HÉBERT , biologiste, M. Sc.	MELCCFP, DEFLMV Directrice par intérim et cheffe de l'équipe Espèces et communautés naturelles
Stéphane LÉGARÉ , biologiste, M. Sc.	ECCC, SCF-Qc Gestionnaire, Section de l'évaluation de la faune et des habitats
Antoine NAPPI , biologiste, Ph. D.	MELCCFP, Direction principale des espèces menacées ou vulnérables (DPEMV) Directeur principal

RÉFÉRENCE À CITER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2024). Bilan annuel 2023-2024 du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, gouvernement du Québec, Québec, 12 p.

Cette publication a été produite par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN : 978-2-550-98219-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2024

FAITS SAILLANTS

- » Plusieurs mises à jour de la Liste de la faune vertébrée du Québec.
- » Ajout de plus de 65 800 points d'observation et création de plus de 1 000 occurrences.
- » Rédaction des spécifications d'occurrence pour les odonates.
- » Près de 41 300 visites de la carte interactive.
- » Ajout d'une couche d'information sur les menaces affectant les occurrences.
- » Publication d'un document d'information sur le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).
- » Le CDPNQ fête son 35^e anniversaire.

ÉLÉMENTS¹

Mise à jour de la Liste de la faune vertébrée du Québec

La Liste de la faune vertébrée du Québec (LFVQ) a été mise à jour à quatre reprises entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024. Ces mises à jour reflètent les différents changements survenus dans la taxinomie et ajoute de nouvelles découvertes. Lors de la dernière publication, la LFVQ répertoriait 21 espèces d'amphibiens, 95 espèces de mammifères, 468 espèces d'oiseaux, 248 espèces de poissons et 17 espèces de reptiles, pour un total de 849 espèces de vertébrés! Les cinq espèces de vertébrés ajoutées à la LFVQ en 2023-2024 sont toutes des espèces d'oiseaux, soit le pluvier fauve, le pluvier de Mongolie, le vacher luisant, le pic de Lewis et la macreuse noire (observée à l'automne 2022, mais acceptée par le Comité d'homologation des oiseaux rares du Québec en 2023).

Modification de la liste des espèces fauniques en situation précaire

Les informations compilées par le CDPNQ ont notamment contribué à la réévaluation des statuts légaux de 27 espèces fauniques. Les modifications apportées au Règlement sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables et leurs habitats, visant à modifier la liste des espèces ainsi désignées, sont entrées en vigueur le 6 juillet 2023. Par conséquent, le statut légal de ces espèces a été officiellement modifié. Au total, 16 espèces ont vu leur statut ajusté à titre d'espèces menacées et 11 à titre d'espèces vulnérables. Cela a nécessité la mise à jour de l'information à ce propos dans le [tableau des espèces en situation précaire](#) disponible sur la page Web du CDPNQ et dans la [Liste de la faune vertébrée du Québec](#), qui est générée à partir des données du CDPNQ. Par ailleurs, parmi ces espèces, deux n'avaient pas encore été ajoutées à la Liste des espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables, mais elles étaient déjà suivies au CDPNQ, soit la chauve-souris nordique et la petite chauve-souris brune. À noter que la rainette faux-grillon de l'Ouest est passée d'espèce vulnérable à espèce menacée.

¹ **Élément** (de la biodiversité) : Désigne une partie constituante de la biodiversité, comme une espèce, une communauté naturelle ou un assemblage faunique particulier.

Occurrences² et points d'observation

Au cours de l'année 2023-2024, 65 878 points d'observation de 221 espèces ont été ajoutés au système de gestion de l'information du CDPNQ. Il s'agit de 28 114 points concernant 76 espèces fauniques et 37 764 points concernant 145 espèces floristiques (figure 1).

Parmi les espèces pour lesquelles un grand nombre d'observations ont été intégrées au système cette année, notons la grive des bois (6 900 nouveaux points), le goglu des prés (3 415 points), la tortue serpentine (2 568 points) et la chauve-souris argentée (1 843 points) pour la faune, ainsi que l'érable noir (14 476 points), l'orme liège (3 792 points), la cardamine bulbeuse (3 658 points) et le conopholis d'Amérique (3 609 points) pour la flore.

Avec ces ajouts, au 31 mars 2024, le CDPNQ comptait désormais 216 415 points d'observation fauniques et 122 764 points d'observation floristiques, pour un total de 339 179 points d'observation. Notons également que c'est la première fois depuis plusieurs années que le nombre d'observations floristiques ajoutées est supérieur à celui des observations fauniques. Les fonds octroyés pour l'acquisition de connaissances sur la biodiversité du Québec dans le cadre du Plan Nature 2030, de même que ceux obtenus pour la mise en œuvre du plan d'action 2018-2022 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, ont grandement contribué à améliorer la précision de la répartition des individus dans les occurrences connues des espèces floristiques en situation précaire au courant de la dernière année.

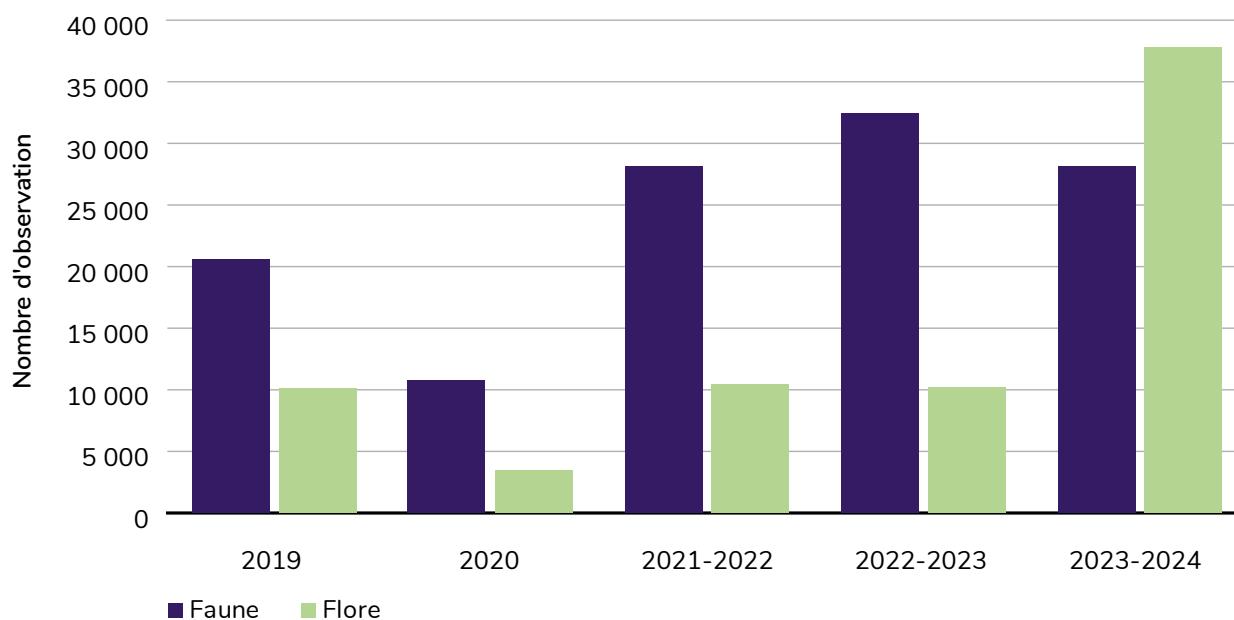


Figure 1. Nombre de points d'observation ajoutés annuellement sur cinq ans

² **Occurrence** (d'un élément) : Désigne un territoire (point, ligne ou polygone cartographique) abritant ou ayant jadis abrité un élément de la biodiversité. Lorsqu'on parle d'une espèce, l'occurrence correspond généralement à l'habitat occupé par une population locale de l'espèce en question. L'occurrence peut correspondre à une plage cartographique unique (ou point d'observation) ou à un regroupement de plusieurs plages rapprochées.

Révision et création des spécifications³ d'occurrence

En 2023-2024, des spécifications d'occurrence ont été rédigées pour neuf espèces de libellules. Ces documents permettront d'amorcer la cartographie des occurrences pour ces espèces, ce qui représentera un premier pas important pour la conservation des invertébrés! Par ailleurs, la rédaction des spécifications d'occurrence pour les espèces de chauves-souris migratrices a débuté, ce qui permettra d'entamer la cartographie des occurrences pour ces espèces également.

Pour la flore, un projet de révision du processus d'évaluation des cotes de viabilité des occurrences a débuté cette année. Grâce au réseau NatureServe, deux contrats ont été octroyés pour des revues de littérature et des analyses afin de soutenir la mise à jour de ce processus. Cela mènera ultimement à la révision des spécifications d'occurrence de toutes les espèces floristiques suivies.

Mise à jour et ajout d'occurrences

En 2023-2024, une importante mise à jour des occurrences a été réalisée pour le hibou des marais, ce qui a mené à la création de plusieurs nouvelles occurrences. En raison des nouvelles informations disponibles, la taille des occurrences pour cette espèce a été revue de manière à représenter plus justement l'utilisation du territoire par celle-ci.

Par ailleurs, en prévision de l'adoption de la mesure de protection de l'hirondelle de rivage à l'égard des activités d'aménagement forestier en forêt publique, un important travail de mise à jour des occurrences de cette espèce a été réalisé au cours de l'année. L'ensemble de ces nouvelles informations a été transmis au secteur des forêts du ministère des Ressources naturelles et des Forêts en vue de la création des zones d'application de la mesure de protection, produite dans le cadre de l'Entente administrative concernant la protection des espèces menacées ou vulnérables de faune et de flore et d'autres éléments de biodiversité dans le territoire forestier du Québec. Notons également que neuf nouvelles occurrences du martinet ramoneur en milieu naturel ont été ajoutées au système du CDPNQ. Ces nouvelles informations permettront la protection des arbres utilisés par l'espèce en période de reproduction.

Le programme de suivi des occurrences fauniques historiques se poursuit (occurrences pour lesquelles aucune information nouvelle n'est parvenue au CDPNQ depuis au moins 20 ans). En 2023, plus d'une trentaine d'occurrences historiques ont été visitées par des équipes du MELCCFP ou par des partenaires. La présence de l'espèce visée a été reconfirmée dans seulement quatre de ces occurrences (une tortue mouchetée, une tortue des bois, deux salamandres pourpres).

³ **Spécifications** (des occurrences) : Documents basés sur la littérature scientifique qui décrivent la façon dont les occurrences sont tracées pour chaque espèce suivie au CDPNQ, de manière à refléter l'habitat utilisé par une population locale.



La sous-mesure 2.2.1.1 visant l’inventaire des espèces floristiques en situation précaire du plan d’action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l’eau 2018-2030 s’est terminée. Cette dernière a grandement contribué à la mise à jour d’occurrences floristiques historiques en 2023-2024.

En 2018, les espèces floristiques aquatiques et des milieux humides représentaient environ 30 % de la flore vasculaire en situation précaire au Québec (92 taxons sur les 315 suivis au CDPNQ). Plus de 40 % des occurrences de ces espèces (≈ 800) étaient considérées comme historiques. En cinq ans, 14 campagnes de terrain ont été réalisées par l’équipe du MELCCFP et 16 contrats ont été octroyés afin de reconfirmer une bonne partie de ces occurrences. Quatorze (14) des 17 régions du Québec ont été visitées (sauf le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l’Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec). Plus de la moitié de ces occurrences préalablement identifiées ont été visitées (432; tableau 1). Globalement, 55 % des occurrences planifiées de visite ont été reconfirmées. Plusieurs occurrences de 66 taxons visés ont été mises à jour grâce à ce programme. Les espèces qui en ont le plus bénéficié sont le carex folliculé (*Carex folliculata*), le carex massette (*Carex typhina*), la cicutaire de Victorin (*Cicuta maculata* var. *victorinii*), le souchet odorant (*Cyperus odoratus*), le cypripède royal (*Cypripedium reginae*) et le podostémon à feuilles cornées (*Podostemum ceratophyllum*).



Tableau 1. Occurrences floristiques mises à jour grâce à la mise en œuvre du plan d’action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l’eau 2018-2030

Année	Visites planifiées d’occurrences	Occurrences visitées	Occurrences reconfirmées	% d’occurrences reconfirmées
2018	39	39	21	53,8
2019	147	121	72	49,0
2020	79	74	38	48,1
2021	94	83	51	54,3
2022	117	115	81	69,2
TOTAL	476	432	263	55,3

Des travaux visant à améliorer la documentation des occurrences d’une dizaine d’espèces floristiques menacées ou vulnérables prioritaires pour la mise à jour de leur état de situation ont également été entrepris en 2023. Ainsi, la majorité des occurrences de l’aster à feuilles de lin (Symphyotrichum linariifolia), de l’alectrelle d’hiver (Aplectrum hyemale) et de la polémoine de Van Brunt (Polemonium vanbruntiae) ont pu être documentées l’an dernier.

En date du 31 mars 2024, le système de gestion de l'information du CDPNQ comptait 14 352 occurrences documentant 596 espèces, soit 7 568 occurrences fauniques (90 espèces) et 6 784 occurrences floristiques (506 espèces).

Au cours de l'année 2023-2024, 3 069 occurrences (1 613 pour la faune et 1 456 pour la flore) de 207 espèces différentes (52 espèces de la faune et 155 espèces de la flore) ont été modifiées, alors que 1 032 nouvelles occurrences ont été créées (576 occurrences pour la faune et 456 pour la flore) pour 137 espèces distinctes (35 espèces de la faune et 102 espèces de la flore).

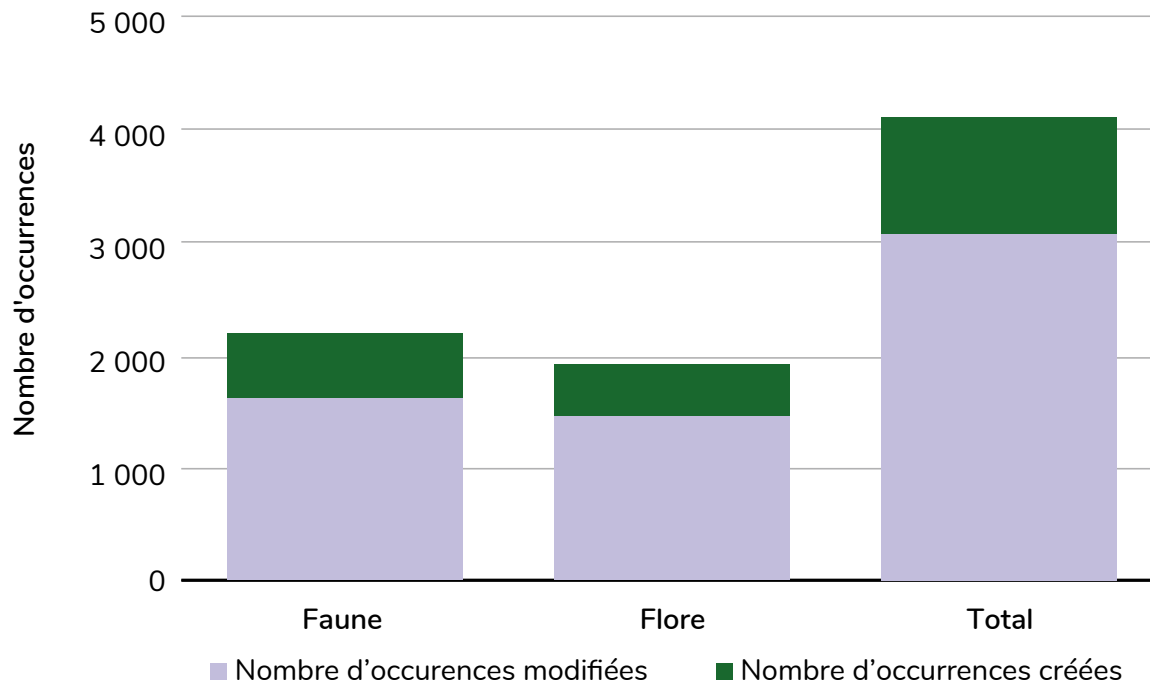


Figure 2. Nombre d'occurrences modifiées et créées par groupe d'espèces et au total au cours de l'année 2023-2024



Carte des occurrences d'espèces en situation précaire

Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, la carte des occurrences d'espèces en situation précaire a été visitée 41 291 fois, soit en moyenne 113 visites par semaine ou, en ne considérant que les jours ouvrables, 170 visites par semaine. Cela représente une augmentation de 10 % par rapport à 2022-2023. Les deux versions de la couche d'information numérique disponible sur [Données Québec](#) ont aussi été téléchargées un total de 807 fois. La consultation de la carte interactive ou celle des données ouvertes permet de s'assurer de la prise en compte des espèces en situation précaire dans la gestion du territoire. Elle facilite aussi la priorisation des actions de conservation à réaliser pour assurer le rétablissement de ces espèces.

À cet effet, un nouvel outil de planification a été ajouté à la carte interactive du CDPNQ en novembre 2023 (figure 3). Il s'agit des points chauds des menaces affectant les occurrences d'espèces en situation précaire. Dans une grille présentant une cote d'impact cumulatif ou encore l'impact de menaces spécifiques (ex. : agriculture, développement urbain), ces couches d'information permettent de cibler les menaces prioritaires pour lesquelles des actions devraient être déployées pour favoriser la conservation et le rétablissement des espèces touchées.

Pour plus d'informations, consultez la page [Données sur les espèces en situation précaire](#) et la [carte interactive](#). Les données sont également disponibles sur [Données Québec](#).

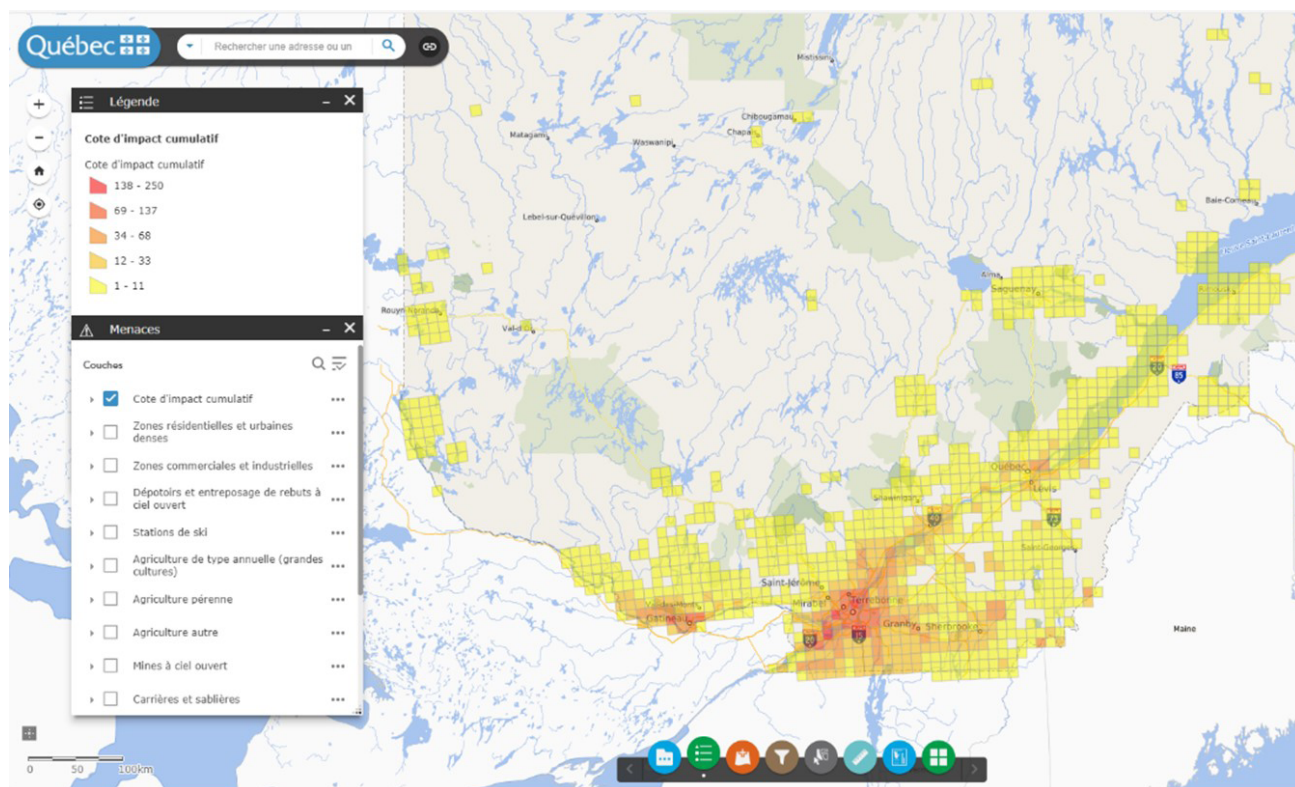


Figure 3. Image de la couche des cotes d'impact cumulatif des menaces pour certaines espèces fauniques

Mieux comprendre le CDPNQ

À l'été 2023, le CDPNQ a publié un [document d'information](#) décrivant son fonctionnement, ses diverses composantes et le type d'analyses réalisées par son équipe. Il y brosse aussi le portrait des données diffusées. Ce document fournit également des renseignements sur le rôle que le CDPNQ joue dans la gestion et la conservation de la biodiversité au Québec, notamment grâce aux différentes utilisations possibles des informations qu'il produit et diffuse. Ce document s'adresse particulièrement

au personnel des organisations concernées par la conservation de la biodiversité et qui sont engagées dans la planification territoriale, aux contributeurs qui lui fournissent des données et à ses partenaires. Afin de compléter les informations fournies dans ce document, une [liste des espèces suivies par le CDPNQ](#) est mise à jour régulièrement et demeure disponible en ligne.

Demandes de précisions sur les occurrences masquées

Pour prendre en compte la sensibilité de certaines espèces et éviter de leur causer un préjudice en diffusant de façon précise leurs occurrences (ex. : risque de braconnage ou de récolte), certaines informations ont été masquées sur la carte interactive. On peut accéder à ces informations, lorsque la situation le justifie, en faisant une demande d'information au CDPNQ.

En 2023-2024, les répondants du CDPNQ ont reçu 3 749 demandes d'information sur les occurrences masquées (1 966 demandes fauniques et 1 783 demandes floristiques; figure 4). Cela représente une augmentation de 6,3 % par rapport aux 3 595 demandes de précisions reçues au cours de l'année qui a suivi la mise en ligne de la carte interactive des occurrences d'espèces en situation précaire.

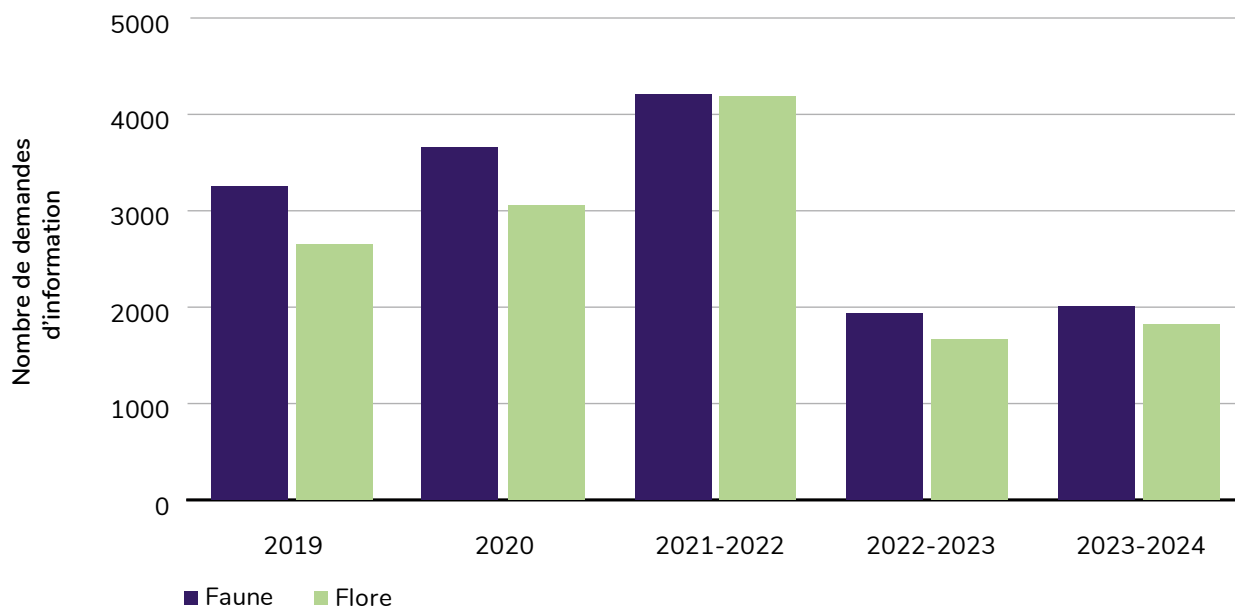


Figure 4. Demandes traitées annuellement par le CDPNQ sur une période de cinq ans

Participation du CDPNQ à des événements et à des projets

Le CDPNQ continue de promouvoir ses activités auprès de différentes clientèles, et ce, dans le but de mieux faire connaître son mandat, les documents et couches d'information qu'il produit, ainsi que la façon dont les gens peuvent contribuer à sa mission. Ainsi, le CDPNQ a participé à de nombreux événements lors desquels il a tenu un kiosque d'information :

- » Colloque de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec à Sherbrooke, du 12 au 14 avril 2023;
- » Congrès annuel de FloraQuebeca à Québec, le 28 avril 2023;
- » Congrès ornithologique du regroupement QuébecOiseaux à Québec, le 8 octobre 2023;
- » 47^e congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ) à Lévis, les 9 et 10 novembre 2023;
- » Colloque sur la connectivité écologique à Québec, les 23 et 24 novembre 2023.

Le CDPNQ a également comme objectif de communication d'encourager la participation des partenaires à l'ajout de données à son système de gestion de l'information. Ainsi, lors du congrès de QuébecOiseaux, une présentation a été donnée dans le but de démontrer la contribution des ornithologues amateurs à la conservation des oiseaux au Québec, notamment par la documentation des occurrences du CDPNQ. Le même type de conférence a été donnée lors du congrès annuel de FloraQuebeca afin d'inciter les botanistes à transmettre leurs observations.

Une formation en ligne sur les outils du CDPNQ a également été donnée aux membres des agences forestières de mise en valeur des forêts privées ainsi qu'à Groupements forestiers Québec. Plus de 50 participants ont pu en apprendre davantage sur les outils offerts par le CDPNQ et sur leur utilité pour la conservation des espèces en situation précaire en territoire forestier. Deux autres formations en ligne ont été données aux équipes responsables de la planification des projets du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Cette année, le CDPNQ a également approché la clientèle universitaire, avec une présentation donnée lors d'un cours de deuxième cycle en gestion de la biodiversité à l'Université de Montréal. L'objectif était d'encourager les futurs gestionnaires de territoires à tenir compte des espèces en situation précaire et à utiliser les outils offerts par le CDPNQ pour les y aider.

Présence dans les médias sociaux

En 2023, le CDPNQ fêtait son 35^e anniversaire! Pour l'occasion, l'équipe a voulu mettre de l'avant ses travaux avec une série de publications dans les médias sociaux : trois pour LinkedIn, cinq pour Facebook et une pour X (Twitter) (figure 5).

Un [communiqué de presse](#) a également été produit pour souligner cet anniversaire.



Figure 5. Campagne dans les médias sociaux pour expliquer le mandat du CDPNQ



Source : Alexandre Ancil – kiosque du CDPNQ au congrès annuel de l'ABQ à Lévis en novembre 2023 (photo prise par Chantal Bouchard du MELCCFP)

Remerciements

Nous remercions les employés de la Direction principale des espèces menacées ou vulnérables (DPEMV) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et ceux du Service canadien de la faune - région du Québec (SFC-Qc) et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), qui contribuent quotidiennement à améliorer les connaissances sur la biodiversité et à nourrir son système de gestion de l'information. Nous tenons également à remercier chaleureusement M^{me} Christine Gélinas, qui a occupé le poste de directrice de la protection des espèces et des milieux naturels et responsable du volet flore du CDPNQ au cours des deux dernières années. Deux autres membres importants des équipes fauniques et floristiques du CDPNQ ont saisi de nouvelles occasions en 2023. Line Couillard, cheffe de l'équipe Espèces et communautés naturelles, a officiellement pris sa retraite l'hiver dernier. Par ailleurs, le coordonnateur du volet faunique du CDPNQ depuis quatre ans, Alexandre Ancil, s'est joint à l'équipe du Service canadien de la faune - région du Québec, notamment pour le suivi des oiseaux marins et côtiers. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur travail voué à la protection des espèces en situation précaire du Québec.



Centre de données
sur le patrimoine naturel
du Québec

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec est un groupe de travail multidisciplinaire, formé de professionnelles et professionnels du MELCCFP et d'Environnement et Changement climatique Canada, qui se consacre depuis 1988 à la documentation, à l'analyse et à la diffusion de l'information sur les espèces qui vivent sur notre territoire, particulièrement celles en situation précaire.

**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 